

1. PRODUITS ET ÉQUIPEMENTS	1 SUPPLIES AND EQUIPMENT
<p>.1 Le Ministre se réserve le droit d'exiger du soumissionnaire, de faire la preuve qu'il a à sa disposition les équipements nécessaires à l'exécution des travaux faisant l'objet du contrat. L'entrepreneur doit disposer de ses propres souffleuses de neige. Des souffleuses sous-contractées ne sont pas acceptées pour les travaux faisant l'objet du contrat. Le Ministre ne fournira, ni n'entretiendra l'outillage nécessaire à l'exécution du présent contrat.</p>	<p>.1 The Minister reserves the right to request from the tenderer proof that he has the proper equipment to provide the services described in the contract. The contractor must have his own snow blowers. Sub-contracted blowers are not accepted for work being part of the contract. The Minister will not supply nor maintain the equipment needed to execute the present contract.</p>
<p>.2 Le Ministère n'est pas responsable des produits et de l'équipement appartenant à l'entrepreneur et qui subissent des dommages dans l'immeuble et/ou sur le terrain où l'immeuble est situé, ni des effets personnels qui y sont introduits par ses employés(es).</p>	<p>.2 The Department will not be responsible for any damage to the contractor's supplies and for equipment kept in the building or on the grounds where the building is situated, nor to the contractor's employees' personal belongings brought into the building.</p>
<p>.3 L'entrepreneur doit présenter, sur demande du Ministre, une liste complète de tous les produits et/ou matériaux et/ou de l'équipement qu'il utilise lors de l'exécution de ses travaux, incluant les noms des fabricants, la provenance et la composition. Il doit aussi soumettre les fiches techniques et/ou signalétiques des produits qu'il utilise et il peut avoir à fournir, à des fins d'essai, des échantillons des matériaux et/ou produits et/ou de l'équipement qu'il utilise.</p>	<p>.3 The contractor must submit to the Minister, upon his request, a complete list of all products and/or materials and/or equipment supplied by him for use in the work, including the names of the manufacturers, their origin and composition. He must also provide the Minister with technical data and/or material security data pertaining to the products in use and may have to provide samples of materials and/or products and/or equipment from his stock for testing purposes.</p>
<p>.4 Pendant la durée du présent contrat, l'entrepreneur s'engage à permettre au Ministre d'avoir accès sans préavis à l'équipement de l'entrepreneur afin de l'examiner lorsque le Ministre le juge nécessaire.</p>	<p>.4 During the present contract, the contractor commits himself allowing the Minister to have access, without notice to the equipment of the contractor in order to examine it when the Minister juge it necessary.</p>
2. INSPECTION	2. INSPECTION
<p>.1 L'entrepreneur doit soumettre au Ministre le calendrier des travaux prévus avant leur début. L'entrepreneur doit, de plus, informer le Ministre de la fin de ces travaux dès qu'ils auront été complétés afin de permettre une vérification immédiate du travail et la prise de mesures correctives, s'il y a lieu. L'entrepreneur devra avoir préalablement vérifié lui-même les travaux terminés avant d'informer le Ministre. Le Ministre pourra, de plus, s'il le désire, procéder également à l'inspection des travaux pendant leur exécution, afin d'en assurer une exécution adéquate.</p>	<p>.1 The contractor must provide the Minister with a calendar of scheduled tasks before these tasks are performed. The contractor must also notify the Minister immediately upon completion of these tasks so that these may be inspected and that proper corrective measures may be initiated, should this be necessary. The contractor must inspect the job done before informing the Minister. Furthermore, the Minister, if he so wishes, may inspect the work while it is being performed in order to ensure proper execution.</p>
3. EXIGENCES SÉCURITAIRES	3. SECURITY REQUIREMENTS
<p>.1 L'entrepreneur doit se conformer à toutes les mesures de sécurité concernant les risques d'incendie et d'accidents, mesures recommandées par les codes national et provincial et prescrites par les autorités ayant juridiction sur le matériel, les méthodes et les habitudes de travail. L'entrepreneur accepte de se conformer aux exigences de sécurité établies pour cet édifice par le Ministre.</p>	<p>.1 The contractor shall adhere to all safety measures pertaining to accidents prevention and fire hazards recommended by national and provincial codes and/or prescribed by the authorities having jurisdiction over the equipment, working habits and procedures. The contractor agrees to conform to the requirements of safety established for the building by the Minister.</p>

4. SANTÉ ET SÉCURITÉ	4. HEALTH AND SAFETY
.1 En acceptant ce contrat, l'entrepreneur accepte de prendre en charge toutes les responsabilités normalement dévolues au maître d'oeuvre et à l'employeur en vertu de la <i>Loi sur la santé et la sécurité du travail</i> et d'agir comme surveillant des travaux.	.1 By accepting this proposed contract, the contractor agrees to take on all responsibilities normally assumed by the principal contractor and the employer, pursuant to the <i>Act Respecting Occupational Health and Safety</i> , and to supervise all work.
.2 L'entrepreneur doit gérer ses activités de sorte que la santé et la sécurité de votre personnel, des occupants de l'immeuble ou de l'installation et du public ainsi que la protection de l'environnement aient toujours préséance sur les questions reliées aux coûts et au calendrier des travaux.	.2 You must manage your activities such that the health and safety of your personnel, the occupants of the building or installation, and the public, as well as environmental protection, always take precedence over issues of cost or work scheduling.
.3 Vous devez respecter en tout temps les dispositions de la <i>Loi sur la santé et la sécurité du travail</i> et du <i>Règlement sur la santé et la sécurité du travail</i> .	.3 You must respect at all times the provisions of the <i>Act Respecting Occupational Health and Safety</i> and the <i>Regulation respecting Occupational Health</i> .
De plus, avant de commencer les travaux, vous devez notamment : .4 Transmettre au Ministre une <u>planification sécuritaire du travail</u> qui réponde aux exigences suivantes : identifier les risques propres à chaque catégorie de tâches qui seront effectuées pour l'exécution du contrat et les mesures préventives correspondantes basées sur les exigences réglementaires; identifier la personne responsable de la mise en application des mesures préventives; tenir compte des risques pouvant affecter la santé et la sécurité des travailleurs de même que celle des occupants de l'immeuble ou de l'installation et du public; inclure une grille d'inspection du lieu de travail basée sur le contenu de votre identification des risques.	In addition, before starting work, you must: .4 Provide the Minister representative with a <u>work safety plan</u> that meets the following requirements: identifies the risks for each category of task to be carried out under the contract and the corresponding preventive measures based on regulatory requirements; identifies the person responsible for applying the preventive measures; considers the risks that could affect the health and safety of the workers, the occupants of the building or installation, and the public; includes an inspection schedule for the work site based on your risk identification.
.5 Transmettre au Ministre un certificat d'inspection mécanique pour la machinerie utilisée pour les travaux signé par un mécanicien compétent (ex: plates-formes élévatrices).	.5 Provide the Minister with a mechanical inspection certificate for machinery used in the work, signed by a competent mechanic (e.g. lift platforms)
.6 Transmettre au Ministre les copies des certificats de formation qui sont requis pour l'application du présent devis et de la <u>planification sécuritaire du travail</u> (ex: amiante, secourisme, Santé et sécurité générale, etc.).	.6 Provide the Minister with copies of the training certificates required for work covered in this specification and the <u>work safety plan</u> (e.g. asbestos, first aid, Health and Safety, etc.).
.7 Transmettre au Ministre toutes les fiches signalétiques des produits contrôlés utilisés sur le lieu de travail, et ce, au moins trois (3) jours avant leur utilisation sur le lieu de travail.	.7 At least three (3) days prior to using controlled products at the work site, provide the Minister with material safety data sheets for these products.
.8 S'assurer de l'entretien et du bon état du matériel et de l'outillage utilisé pour effectuer les travaux. Le Ministre se réserve le droit d'empêcher l'utilisation de ce matériel ou outillage jugé dangereux, défectueux ou non approprié. Il est de la responsabilité de l'Entrepreneur de remplacer le matériel ou l'outillage lorsque nécessaire.	.8 Ensure that all materials and tools used to carry out the work are maintained in good condition. The Minister reserves the right to prohibit the use of any material or equipment deemed dangerous, defective or inappropriate. It is the Contractor's responsibility to replace the latter with adequate equipment or material, as necessary.
.9 Inspecter les lieux de travail et transmettre au Ministre la grille d'inspection du lieu de travail dûment complétée à chaque journée de travail selon les besoins et sur demande du Ministre.	.9 Inspect the work site and give the inspection grids, duly filled out each workday, to the Minister as needed and upon request by the Minister.
.10 Peu importe le nombre de travailleurs(euses) affecté(e)s aux travaux, désigner une personne qui agira en tant que responsable de la santé et de la sécurité sur le lieu de travail et lui accorder l'autorité nécessaire pour ordonner l'arrêt et la reprise des travaux lorsqu'il le juge nécessaire pour des raisons de santé et de sécurité.	.10 Regardless of the number of workers, designate one person as responsible for health and safety at the work site, and grant him/her the authority to order a work stoppage and resumption should he/she deem it necessary for health and safety reasons.
.11 Assumer les normes de premiers secours et de premiers soins conformément aux politiques et à la réglementation applicables de même qu'à toute autre clause spécifiée dans ce devis.	.11 Follow first aid and first responder standards in compliance with applicable policies and regulations, as well as any other provision of this specification.

<p>.12 Vous assurer que vos travailleurs(euses) ont reçu la formation et l'information nécessaire pour exécuter les travaux de façon sécuritaire, que tous les outils et équipements de protection requis sont disponibles, conformes aux normes, aux lois et aux règlements et qu'ils sont utilisés.</p>	<p>.12 Ensure that your workers have received the training and information required to carry out the work safely, and that all required safety devices and equipment are available, are in compliance with standards, laws and regulations, and are used by the workers.</p>
<p>.13 Prendre connaissance du plan d'urgence de l'immeuble ou de l'installation et former et informer vos travailleurs à ce sujet pour qu'ils soient en mesure d'appliquer ce plan.</p>	<p>.13 Make sure you are familiar with the emergency plan for the building or installation, and provide your workers with training and information so they are capable of implementing it.</p>
<p>.14 Aviser vos travailleurs(euses) qu'ils ont le droit de refuser tout travail qui comporte un danger pour leur santé ou leur sécurité.</p>	<p>.14 Advise your workers that they have the right to refuse any work that poses a danger to their health or safety.</p>
<p>.15 Délimiter votre aire de travail, en contrôler l'accès et barricader au besoin.</p>	<p>.15 Mark off the work area; control access and barricade as needed.</p>
<p>.16 Prendre toutes les mesures nécessaires pour garder le lieu de travail propre et bien ordonné tout au long des travaux et s'assurer qu'à la fin de chaque journée de travail, le lieu de travail ne comporte aucune condition dangereuse.</p>	<p>.16 Take all necessary measures to keep the work site clean and orderly for the duration of the work, and at the end of each workday, ensure nothing at the work site represents a safety hazard.</p>
<p>.17 Lorsqu'un(e) travailleur(euse) exécute un travail seul dans un lieu isolé où il/elle lui est impossible de demander de l'assistance, identifier les risques reliés à cette situation et fournir au Ministre une procédure visant à prévenir ces risques et à obtenir rapidement de l'aide en cas d'urgence.</p>	<p>.17 When a worker is required to work alone in an isolated place where it is impossible for him/her to obtain help, identify the risks involved and provide the Minister with a procedure aimed at eliminating these risks and rapidly obtaining help in the event of an emergency.</p>
<p>.18 En cas d'incident imprévu, prendre toutes les mesures nécessaires, incluant l'arrêt des travaux, pour protéger la santé et la sécurité des travailleurs et du public et communiquer sans délai avec le Ministre.</p>	<p>.18 In the event of an unexpected incident, take all necessary measures, including imposing a work stoppage, to protect the health and safety of the workers and the public, and immediately notify the Minister.</p>
<p>.19 S'assurer de la protection du public lors des travaux de déneigement sur le sol.</p>	<p>.19 Ensure the protection of the public during snow removal work on the ground.</p>

ITEMS ET TÂCHES	ITEMS AND ACTIVITIES
0. REMARQUES SPÉCIALES	0. SPECIAL REMARKS
.1 Les travaux du présent contrat seront commencés dès que l'entrepreneur aura été avisé de l'acceptation de sa soumission et seront continués jusqu'à la dernière chute de neige et la fonte des glaces au printemps, et ceci, pour toute la période du contrat.	.1 The works under this contract must be commenced immediately after the contractor will have been notified of the acceptance of his tender and shall be continued until the final snow fall and the thawing of the ice in the Spring, and this, during the period of this contract.
.2 L'entrepreneur référera au dessin pour les emplacements exacts des différentes surfaces qui doivent être nettoyées et savoir comment elles doivent être nettoyées, ou prendra les informations requises du Ministre.	.2 The contractor will refer to the drawing for the exact locations of the various surfaces to be kept clean and to know how they shall be cleaned or will receive all information required from the Minister.
.3 S'il advient que l'entrepreneur cause des dommages durant l'exécution des travaux (clôtures, garde-fous, poteaux, lampadaires, pelouse, etc.), il sera requis de faire les réparations nécessaires à la satisfaction du Ministre avant qu'aucune facture relative au contrat ne soit recommandée pour paiement.	.3 In the event that the contractor causes damages during the execution of the works (fences, parapets, posts, standard lamps, lawn, etc.), he will be called upon to conduct the necessary repairs to the satisfaction of the Minister before any invoices in connection with the contract are recommended for payment.
.4 L'entrepreneur devra fournir et installer, à la satisfaction du Ministre, des balises pour marquer les bordures et les contours. De plus, l'entrepreneur verra à les enlever au printemps.	.4 The contractor shall furnish and install, to the satisfaction of the Minister, beacons along edges and contours. Also, the contractor shall see to take them off in the spring.
.5 Lorsque le Ministre aura avisé l'entrepreneur par fax qu'il y a manquement à ses obligations en vertu de ce contrat, l'entrepreneur devra, dans les trente (30) minutes suivant la réception dudit avis, remédier audit manquement à la satisfaction de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Dans le cas où l'entrepreneur ne prendrait pas les dispositions pour remédier audit manquement, dans le temps stipulé dans l'avis, ou qu'il y ait négligence de sa part, le Ministre pourra sans autre avis prendre les dispositions qui s'imposent pour remédier audit manquement.	.5 When the Minister will have advised the contractor by fax of deficiencies in any of the services included in this contract, corrective actions must be taken within thirty (30) minutes of reception of such notice to the satisfaction of Public Works and Government Services Canada. In the case of failure from the contractor to comply with written instructions within the time limit or of negligence on his part, the Minister reserves the rights, without further notice, to proceed with the correction of the deficiencies.
.6 L'entrepreneur devra fournir à un/une employé(e) un téléavertisseur ou un dispositif similaire de communication afin qu'il (elle) puisse être rejoint par le Ministre en tout temps.	.6 The contractor must equip his employee with a bell boy or a similar equipment so that the Minister may contact him at <u>any time</u> .
.7 L'entrepreneur devra remplir les contenants de sel biodégradable non-toxique qui devront contenir en tout temps une quantité suffisante de ce produit et ils seront placés aux endroits désignés par le Ministre.	.7 The contractor must fill up the non-toxic biodegradable salt containers that must contain at all times a sufficient quantity of this product and they will be placed at the places indicated by the Minister.

1. EXÉCUTION	1. EXECUTION
<p>.1 Le travail à exécuter à ce contrat comprend l'enlèvement de la neige et l'épandage mécanique de sel biodégradable non toxique sur toutes les surfaces glacées et glissantes de toutes les aires mentionnées au dessin ou selon les informations données par le Ministre ainsi que l'enlèvement de la neige et l'épandage mécanique de gravier et/ou de sable et/ou de calcium, lorsque le sel est inefficace pour maintenir les voies de services et les stationnements exempts de toute accumulation de neige et/ou de glace. Toutefois, aucun calcium ne devra être utilisé sur les surfaces de béton. L'épandage de ces matières s'étend également en situation de grésil, de verglas et lorsque les surfaces sont devenues glacées en raison du refroidissement des températures qu'il y ait eu pluie ou non. Ce travail devra être exécuté sept (7) jours par semaine incluant les jours fériés. L'entrepreneur est responsable d'empiler la neige aux endroits mentionnés au dessin ou prendra les informations requises du Ministre.</p> <p>L'entrepreneur pourra accumuler la neige jusqu'à un niveau de 3,6 m. Par la suite, à la demande du Ministre, l'entrepreneur, sous sa responsabilité, devra trouver un endroit approprié pour le transport et l'entreposage de l'accumulation de la neige à l'extérieur des terrains du gouvernement.</p>	<p>.1 The work to be executed under this contract includes the removal of snow and mechanical spreading of non toxic biodegradable salt on all icy and slippery surfaces mentioned in the drawing or in accordance with informations given by the Minister, and also the removal of snow and mechanical spreading of gravel and/or sand and/or calcium, when salt is not efficient to maintain all service roads and parking lots free of snow and/or ice. However, no calcium shall be used on concrete surfaces. The spreading of these matters also extend in situation of hail, glaze and when surfaces became frozen because of a drop in the temperature that there was rain or not. This work shall be executed seven (7) days a week including general holidays. The contractor is responsible to pile up snow at the places mentioned in the drawing or will take all informations required from the Minister.</p> <p>The contractor shall accumulate the snow until a level of 3,6 m. Afterwards, on request by the Minister, the contractor, under his responsibility, shall find an appropriate place to transport and store all accumulation of snow at the exterior of government's land.</p>
<p>.2 Toutes les surfaces devront être tenues libres de neige et de glace en tout temps, afin que les piétons et les véhicules circulent librement et sans danger. L'entrepreneur est responsable de l'enlèvement de la neige dès qu'elle commence à tomber, en tout temps.</p>	<p>.2 All surfaces are to be kept free of snow and ice at all times so that pedestrians and vehicles may circulate freely and safely. The contractor is responsible to remove all snow when it reaches 5 cm at all times. Also, the Director will indicate to the contractor the proper place where he can pile up the snow.</p>
<p>.3 L'entrepreneur devra couper, niveler toute butte, cahots et les trous qui auront pu se former sur les surfaces et résultant d'accumulation de neige et/ou glace en tout temps.</p>	<p>.3 The contractor shall cut, level all mounds, bumps and holes, that might have taken form on all surfaces and resulting of accumulation of snow and/or ice at all times.</p>
<p>.4 Dans l'éventualité d'une tempête de neige, l'entrepreneur procédera aux opérations de nettoyage, même durant la période de tempête, que ce soit durant le jour ou la nuit.</p>	<p>.4 In the event of a snow storm, the contractor will carry out cleaning operations even during the storm, whether it's day or night time.</p>
<p>.5 L'entrepreneur devra apporter une attention spéciale aux surfaces inclinées et il devra en tout temps dégager l'accès aux bornes-fontaines. Il devra aussi en tout temps dégager et entretenir les entrées et sorties d'urgence. L'entrepreneur devra déblayer manuellement, avec précaution, toutes les surfaces inaccessibles à l'équipement motorisé.</p>	<p>.5 The contractor will pay special attention to the slopes and will provide clear and ready access to all fire hydrants. He will also remove all snow and provide a clear and ready access to all entrances and emergency exits at all times. The contractor must clear manually and carefully all surfaces inaccessible to the light motorized equipment.</p>
<p>.6 L'entrepreneur sera requis de déblayer les surfaces indiquées afin de permettre un accès facile aux plates-formes de chargement et de déchargement ainsi qu'aux surfaces spécifiées. L'entrepreneur sera requis de souffler la neige de chaque côté du chemin délimitant le terrain. Toutefois, l'entrepreneur ne devra pas envoyer la neige sur les arbustes et les plantations pour ne pas les endommager. Les aires de circulation devront être maintenues ouvertes à leur pleine grandeur et ce, en tout temps. Lors d'une chute de neige assez considérable, afin d'être expéditif, il sera permis de pousser et de laisser s'accumuler la neige aux limites ou bornes des cours en question, pour ensuite l'empiler et/ou l'enlever dès la fin de la tempête aux endroits indiqués par le Ministre ou sur demande urgente du Ministre.</p>	<p>The contractor will be called upon to clear the areas indicated in order to provide easy accessible use of the loading and unloading platforms and of designated areas. The contractor will have to blow the snow on each side of the way delimiting the ground. However, the contractor shall not blow snow on shrubs and plantations not to damage them. Traffic lanes will have to be maintained opened at their full size and this, in any time. During a heavy snow storm, in order to expedite the work, the snow can be push to the boundaries of the yards involved and it must be stack up and/or remove at the end of the storm on places indicated by the Minister or upon an urgent request from the Minister.</p>
<p>.7 Au printemps, l'entrepreneur devra nettoyer à l'aide d'un balai de stationnement et de rue, toutes les surfaces indiquées au paragraphe .1 de la présente section. L'entrepreneur devra râteler la pelouse et ramasser tous les débris jonchant sur la pelouse.</p>	<p>.7 In the Spring, the Contractor shall clean with a floor sweeper all the surfaces indicated at paragraph .1 of the present section. The contractor shall rake the lawn and pick up all debris that lies on the lawn.</p>